



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dopage

Question écrite n° 57339

Texte de la question

M. Guy Lengagne souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la mise en garde contenue dans le récent rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments concernant les effets cancérigènes de la créatine. En effet, le produit, qui est abondamment utilisé par certains sportifs (on évoque le chiffre de 50 % d'utilisateurs parmi les participants aux jeux Olympiques) présenterait des risques importants à long terme. C'est du moins les conclusions qui ressortent de l'avis délivré par l'AFSSA, le 23 janvier dernier. Il lui demande quelle sera la réaction du gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57339

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 757